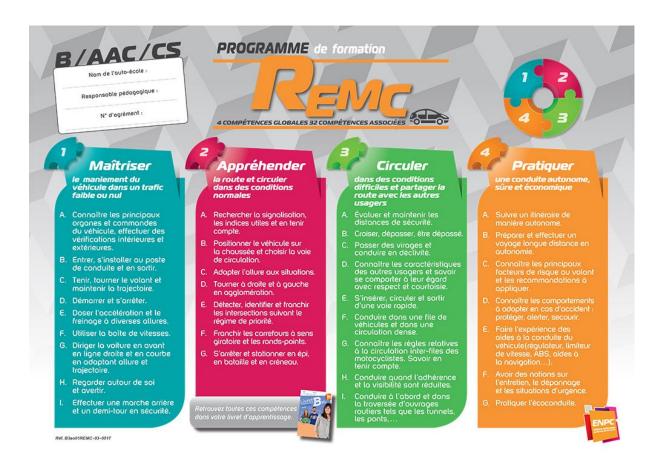
AUTO ECOLE PIERRE



Programme détaillé formation AUTO (Permis B, CS)



Le Code ou Epreuve Théorique Générale

Immédiatement après votre inscription dans notre auto-école, vous allez vous consacrer à l'apprentissage du code de la route, afin de pouvoir vous présenter à l'examen et de le passer avec succès, c'est-à-dire avec un score inférieur ou égal à 5 fautes sur 40.

Notre forfait cours de code illimités vous permet l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu'il est essentiel de connaître (signalisation, priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur...) et de vous entraîner sur des séries type examen de 40 questions avec correction pédagogique et des séries thématiques de 20 questions (stationnements, visibilité et éclairage, règles de circulation, notions pratiques...), spécifiquement ciblées pour vous permettre d'améliorer vos points faibles.

La pratique

Pour apprendre à maîtriser un véhicule, vous allez suivre un nombre minimum obligatoire de leçons de conduite pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 étapes de votre programme de formation à la conduite automobile.

Le nombre MINIMUM obligatoire de ces leçons est de 20 heures pratiques, toutefois la durée de votre formation dépend :

- de l'évaluation de départ obligatoire qui indique le volume prévisionnel et personnalisé de votre formation.
- du temps d'apprentissage nécessaire pour valider l'ENSEMBLE des objectifs des 4 étapes du programme de formation REMC.

Quand ce niveau est atteint, vous serez présentés à l'examen du permis de conduire.

Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule école et ce, dès l'évaluation. Le programme suivi ensuite est celui détaillé dans le programme de formation REMC.

Une pédagogie adéquate est appliquée par nos moniteurs, afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être) le plus facilement possible.

La formation se décompose en 4 étapes définies par des objectifs à atteindre :

- 1. L'objectif principal est le savoir-faire (maîtrise du véhicule à allure lente, installation, départ, arrêt, ralentissement du véhicule en utilisant toutes les commandes). L'ouverture du regard sera travaillée pour maîtriser l'environnement, grâce à l'apprentissage d'une vision lointaine sur l'avant, l'arrière et les côtés du véhicule.
- 2. Les objectifs principaux sont le savoir-faire et le savoir-être (savoir se positionner sur la chaussée, savoir rechercher des indices formels tels que les panneaux et informels, respecter les distances de sécurité, savoir franchir les différents types d'intersection et savoir changer de direction).
- 3. L'objectif principal est le suivant : savoir circuler normalement sur route et en agglomération, connaître les différentes situations à risques liées à la circulation, tout en maîtrisant son véhicule et en respectant les autres.
- 4. L'objectif principal est de savoir circuler en toutes situations (route, agglomération, autoroute) et de connaître les risques particuliers. Il faut savoir s'insérer, circuler, sortir des routes et de l'autoroute à fort trafic, adapter son allure, tenir compte des conditions particulières liées à une faible adhérence, aux conditions atmosphériques et savoir réagir en situations d'urgence.

Conduite supervisée - CS

C'est la même formation de base que pour le Permis B (code + 20h de conduite minimum), mais avec la possibilité, après un rendez-vous préalable avec le ou les accompagnants de conduite, de conduire en Supervisée, sans minimum de temps ou de kilométrage.

Cette formation n'offre pas les mêmes avantages que la conduite accompagnée mais elle permet néanmoins d'améliorer les compétences de l'élève avant l'examen du permis de conduire.